

jour, « Quand le gouvernement décide de nous frapper d'un impôt, il n'attend pas pour son argent; mais lorsqu'il propose une concession, nous devons attendre un an ou deux pour l'obtenir. » Bien des jeunes versent des impôts avant même de faire partie de la population active. Ce sont surtout ces jeunes que le gouvernement et ses discussions interminables désillusionnent. Les présentes propositions fiscales iront au comité permanent où on les discutera longuement. Cela m'étonne beaucoup d'entendre le ministre d'État (M. Gray) dire à certains députés que le gouvernement n'a pas assez de renseignements pour savoir exactement quels seront les effets de diverses propositions, surtout à cause de certains effets multiplicateurs.

Les impôts que doivent payer certains de nos jeunes gens sont devenus écrasants. Les jeunes sont exaspérés par les réglementations stupides en vertu desquelles ils doivent payer un impôt sur le revenu pour l'argent gagné pendant les vacances d'été puis faire une demande en vue d'être remboursés. Lorsqu'ils empruntent de l'argent au gouvernement, on leur dit parfois que cet argent constitue un revenu et qu'à ce titre, ils doivent un impôt. Comme beaucoup de jeunes qui ont maintenant 16, 17 ou 18 ans participeront aux prochaines élections générales, il serait bon, je pense, que dans son propre intérêt, le gouvernement applique sans tarder certaines de ses propositions relatives à l'impôt sur le revenu. Au lieu d'attendre que le comité ait fait son rapport il devrait appliquer certaines propositions immédiatement. Nos jeunes ne se soucient guère de savoir qu'elles ont été envoyées à un comité où elles feront l'objet d'un examen sérieux et détaillé. Ils s'impatientent et c'est pourquoi j'estime que le gouvernement devrait envisager de mettre à exécution sans délai certaines de ses idées.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, il y a eu certaines discussions au sujet des travaux envisagés pour le reste de l'après-midi et je pense que l'on est d'accord pour suspendre aujourd'hui l'heure consacrée aux mesures d'initiative parlementaire afin que nous puissions en terminer avec la question à l'étude. Si nous avons terminé avant cinq heures, la Chambre pourrait lever la séance, à la demande de la présidence, afin de me permettre d'avoir plus tard l'occasion de lui faire rapport sur l'état actuel des relations industrielles relatives aux contrôleurs de la circulation aérienne.

M. Peters: Cela serait-il avant six heures?

L'hon. M. Macdonald: Avant cinq heures. Je pense qu'il plairait à la Chambre de consentir à un ordre suspendant aujourd'hui l'heure consacrée aux mesures d'initiative parlementaire pour nous permettre d'en terminer avec la question dont nous discutons. Si nous terminons avant cinq heures, la Chambre consentirait peut-être à lever la séance jusqu'à vers cinq heures moins dix pour me permettre de revenir à la Chambre et d'y faire une déclaration.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire être clair à ce sujet. Si par exemple, le débat devait se terminer maintenant, est-ce que nous suspendrions maintenant la séance?

L'hon. M. Macdonald: C'est juste.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je suppose que nous serions rappelés par la sonnerie du timbre. Ce ne pourrait pas être plus tard que cinq heures à cause de nos heures de séance d'aujourd'hui, je suppose.

L'hon. M. Macdonald: Je ne sais s'il en serait nécessairement ainsi. Nous pourrions sonner le timbre juste avant cinq heures afin que nous puissions demander à la Chambre si elle est prête à siéger après cinq heures au cas où il y aurait des nouvelles intéressantes à annoncer par la suite. Nous pourrions faire cela au lieu d'insister pour que le débat ne se prolonge pas plus longtemps. Je m'en voudrais de priver la Chambre du plaisir d'écouter le député de Timiskaming (M. Peters).

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, le président du Conseil privé (M. Macdonald) est enchanté des progrès rapides accomplis. Il prévoit que nous aurons fini avant cinq heures. Je ne crois pas qu'il nous faudra plus de temps pour discuter la question.

L'hon. M. Macdonald: J'attendais impatiemment le grand plaisir d'écouter les discours des députés ici présents, mais je devrai renoncer à ce plaisir.

M. l'Orateur: Les députés ont écouté la proposition du président du Conseil privé. La Chambre l'accepte-t-elle?

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.